



GRILLE TARIFAIRE 2FOPEN
applicable au 01/09/2022
REMBOURSEMENT MAXIMUM DÉPLACEMENT / HÉBERGEMENT

Validé en réunion Comité directeur fédéral le 10 juin 2022

INDEMNITÉS KILOMETRIQUES	DIRIGEANTS *	
	Élu(e) Comité Directeur	0,35 €
	Membre accrédité à une mission hors réunions statutaires	0,35 €
	Autres membres	0,20 €
	PERSONNEL SALARIÉ *	
	Salarié(e)	suivant la puissance cv du véhicule et barème des impôts
	CHALLENGE DE GOLF	
	Comités / Équipes	0,05 €

* Copie carte grise à fournir

REPAS	PARIS	30,00 €
	PROVINCE	25,00 €
HOTEL + PETIT DÉJEUNER + TAXE SEJOUR	PARIS	100,00 €
	PROVINCE	80,00 €
TRANSPORT	AUTOMOBILE	Remboursement sur la base du transport le plus économique et billet au meilleur tarif
	TRAIN	
	TAXI	
CARTE SENIOR SNCF	Exclusivement aux Membres du Comité Directeur	Remboursement si présence aux réunions 3 fois/an minimum

Validé en réunion Comité directeur fédéral du 22.11.2022